

# Règlement intérieur course 2012

## 24Heures 4L



---

### Association ONZAIN DUGNY SPORTS

---



Association ONZAIN DUGNY SPORTS  
4 chemin de Bouesse  
41250 MASLIVES

site web: [www.24heures4l.com](http://www.24heures4l.com)  
mail: [webmaster4l@orange.fr](mailto:webmaster4l@orange.fr)

🚩 **Présidente**  
Valérie FISCHER 06.84.36.46.88

🚩 **Vice Président**  
CAVAL DENIS

🚩 **Secrétaire**  
Annie BOIRON 06.81.91.05.29

## **Le mot de la présidente**

**Amis de la course,**

**Pour l'année 2012, nous avons apportés quelques modifications sur notre règlement interne au club. Je vous invite donc, à le consulter ....**

**Pour toutes demandes d'informations complémentaires, vous pouvez nous poster un message sur notre forum ou nous envoyer un mail.**

**En raison d'un grand nombre de demandes de dossiers, seuls les 35 premiers équipages avec un dossier complet seront acceptés. Par la suite, nous mettons en place une liste d'attente.**

**Les équipages retenus recevront un coupon de confirmation à notre course.**

**L'inscription sera ferme et définitive, en conséquence nous ne pourrons annuler l'encaissement des engagements.**

**Bonne préparation !!!!!**

**Valérie FISCHER**

# Sommaire

## **1. Déroulement de l'épreuve**

- 1.1. Date et horaires de l'épreuve
- 1.2. Composition d'un équipage
- 1.3. Les stands
  - 1.3.1. Implantation
  - 1.3.2. Identification
  - 1.3.3. Caractéristiques
  - 1.3.4. Stockage du carburant
  - 1.3.5. Sécurité dans les stands
  - 1.3.6. Kit incendie
- 1.4. Contrôle technique
- 1.5. Essai des capteurs et comptage électronique
- 1.6. Briefing
- 1.7. Pré grille
- 1.8. La course
  - 1.8.1. Equipement du pilote
  - 1.8.2. La piste
  - 1.8.3. Arrêt de course
  - 1.8.4. Panne des voitures
  - 1.8.5. L'accès au stand
  - 1.8.6. Drapeaux de signalisation
  - 1.8.7 Moteur
  - 1.8.8 Pneus
  - 1.8.9 Carrosserie

## **2. Organisation**

- 2.1. Le responsable de stand
- 2.2. Le commissaire
- 2.3. La publicité
- 2.4. Divers

## **3. Avertissements / pénalités**

## **4. Points Particuliers**

## **5. Annexe Implantation des stands**

## **6. Annexe Drapeaux de signalisation**

# 1. Déroulement de l'épreuve

## 1.1. Date et horaires de l'épreuve

L'épreuve de 24 heures de course poursuite sur terre se déroulera le week-end du 02 et 03 juin 2011.

- **Installation des stands**

A partir du vendredi à 12h00, installation des stands, des véhicules ainsi que de votre Campement pour le week-end.

- **Contrôle technique**

- **Essais des capteurs**

Le samedi à partir de 09H00.

- **Briefing**

Le samedi à 14h00.

- **Pré grille**

Le samedi à 15h00.

- **Course**

Départ le samedi à 16h00.

Arrivée le dimanche à 16h00.

- **Remise des prix**

Le dimanche à partir de 16h30.

➤ **ATTENTION**

A partir de 10 heures le samedi matin, aucun véhicule de course et/ou autre ne sera accepté.

Il ne vous sera donc plus possible de circuler avec tout véhicule motorisé, du parking visiteur à votre stand. Ceci étant valable pour les deux jours de course.

## 1.2. Composition d'un équipage

- **3 pilotes**

Ils doivent avoir 18 ans minimum et être en possession du permis de conduire.

Ils doivent être en possession d'une licence R3 UFOLEP.

- **1 commissaire**

Il doit être en possession d'une licence R3 UFOLEP.

- **Des mécaniciens**

Ils doivent être en possession d'une licence R1 UFOLEP.

➤ **ATTENTION**

Toute personne présente dans le stand doit être en possession d'une licence UFOLEP.

## 1.3. Les stands

### 1.3.1. Implantation

Votre stand sera placé par ordre correspondant au numéro de votre voiture.

Aucune inversion ou changement de stand ne sera autorisé.

L'implantation est définie suivant l'annexe « implantation des stands ».

➤ **ATTENTION**

Les emplacements laissés libre pour le passage des secours ne devront en aucun cas être encombré par quelque objet que ce soit sous peine de pénalité.

### 1.3.2. Identification

Votre numéro de voiture doit être placé en haut, au centre et à l'entrée de votre stand.

Il doit être lisible avec un éclairage pour la nuit.

Pour les caractères et emplacement de numérotation des véhicules : se référer au règlement technique Ufolep.

### 1.3.3. Caractéristiques

La surface des stands, tout matériel compris, sera de 6 m de façade et de 6 m de profondeur.

Les armatures des stands doivent être bien ancrées dans le sol.

L'éclairage des stands est obligatoire, il sera fourni, implanté et alimenté par vos soins.

### 1.3.4. Stockage du carburant

Le stockage de votre essence doit se faire dans des **jerricanes métalliques obligatoires** fermés d'une capacité de 20 litres maximum.

Ces contenants métalliques seront stockés sur des palettes bois (fourniture par vos soins) dans une « zone carburant » de 2 m x 6 m dans le prolongement de votre stand. Voir l'annexe « implantation des stands ».

Ces contenants métalliques devront être toujours tenu à l'ombre du soleil.

### 1.3.5. Sécurité dans les stands

#### • Ravitaillement

Le ravitaillement se fait moteur arrêté.

#### • Transvasement de carburant

Toute opération de transvasement de carburant doit se faire en présence d'un membre d'équipage (autre que celui qui effectue l'opération de transvasement) avec un extincteur à la main, prêt à l'emploi.

#### • Interdiction de fumer

Il est interdit de fumer dans les stands

Un panneau DÉFENSE DE FUMER ou INTERDICTION DE FUMER est obligatoire à chaque entrée de votre stand.

Ces panneaux seront placés par vos soins et doivent être présents durant toute l'épreuve.

Ces panneaux devront avoir une dimension minimale de 10 cm de diamètre ou de côté.

#### ➤ ATTENTION

Ces panneaux devront être du commerce (couleurs vives sur support plastique ou métallique)

#### • Meulage, soudage

Il est autorisé de meuler et/ou de souder dans les stands

Ces opérations de meulage et/ou soudage devront se faire en présence d'un membre d'équipage (autre que celui qui effectue l'opération de meulage et/ou soudage) avec un extincteur à la main, prêt à l'emploi.

Tout produit inflammable devra être tenu éloigné des différents points chauds provoqués par ces opérations (flammèches, gerbe d'étincelles...).

#### • Feu dans les stands

Il est **interdit d'allumer du feu dans les stands**.

Les barbecues sont interdits dans les stands, ils ont un emplacement spécifique : voir l'annexe « implantation des stands ».

Pour votre soirée de vendredi soir, merci de mettre vos barbecues à l'avant des stands pour des raisons de sécurité.

### 1.3.6. Kit incendie

Le kit doit être composé de :

1 extincteur poudre 6 kg en cours de validité.

1 extincteur neige carbonique 6 kg en cours de validité.

1 palette(s) bois qui fait office de bac de décantation (pour le stockage du carburant).

1 pelle à sable.

1 bac pouvant contenir 100 litres de sable (le sable doit pouvoir être extrait du bac avec la pelle à sable) **apporté par vos soins.**

#### ➤ ATTENTION

Un extincteur dont le contrôle est périmé entraîne l'exclusion complète de l'équipage à la course.

Tous les extincteurs doivent être identifiés de manière lisible et inviolable avec le numéro de votre véhicule.

#### ✓ REMARQUE

L'extincteur poudre doit être situé à l'entrée avant du stand (côté piste).

L'extincteur neige carbonique doit être situé près du stockage du carburant (arrière du stand) lorsqu'il n'est pas utilisé pour certaines opérations comme le transvasement du carburant, le meulage, le soudage...

## 1.4. Contrôle technique

L'Ufolep organise **un pré contrôle technique obligatoire**. Chaque équipage devra s'y présenter. Leur passeport technique leur sera remis avec les modifications à faire (si besoin) pour le contrôle technique définitif qui a lieu le samedi 2 Juin au circuit d'Onzain.

Toutes les 4L inscrites pour cette course devront s'y présenter impérativement.

Toute absence à ce contrôle technique entraîne la non participation à la course, les engagements ne seront ni remplacés, ni remboursés.

L'équipage devra être au complet, muni obligatoirement :

des licences respectives

du passeport technique de la voiture

des permis de conduire pour les pilotes

des tenues de conduite de course pour les pilotes (voir équipement du pilote)

A l'issue du contrôle technique, le passeport du véhicule sera validé par les contrôleurs. Tout véhicule contrôlé ne peut quitter le parc pilote avant la fin de la compétition.

Les véhicules ne devront pas quitter le site de la course à l'issue du contrôle technique validé.

A tout moment de l'épreuve, le contrôle d'une voiture peut être effectué.

## 1.5. Essai des capteurs

Des essais seront effectués pour valider le fonctionnement correct des capteurs

### Comptage électronique

Un capteur est installé dans chaque véhicule permettant le comptage des tours.

Une caution en chèque de 230 € par équipage sera rendue à la fin de la course en échange du capteur.

Cette caution ne sera pas restituée :

En cas de perte du capteur

En cas de détérioration du capteur (sauf accident de course)

➤ **ATTENTION**

Afin de ne pas perturber le système de comptage, **aucun moyen de communication autre que visuel ne sera accepté dans le véhicule (radio interdit, téléphone portable interdit...)**

## 1.6. Briefing

Le Briefing se déroulera au pied du podium.

Tous les pilotes et tous les commissaires de course devront être présents.

## 1.7. Pré grille

L'ordre de placement sur la grille sera fait au fur et à mesure du contrôle technique.

Aucune intervention des pilotes et/ou des mécaniciens ne sera alors acceptée.

## 1.8. La course

35 véhicules maximum participeront à cette course.

1 pilote unique par voiture pendant tout le déroulement de la course.

Seuls les pilotes sont autorisés à conduire les voitures.

### 1.8.1. Equipement du pilote

Casque homologué portant l'estampille NF, CE ou Ex.

Gants avec doigts fermés.

Chaussures montantes fermées.

Combinaison intégrale **100 % coton** ou combinaison ignifugée, le nylon est interdit.

Les pilotes qui sont au volant doivent avoir le harnais attaché et serré. Ils doivent également comporter l'équipement complet.

➤ **ATTENTION**

L'étiquette d'homologation doit être clairement lisible sur le casque.

### 1.8.2. La piste

Le circuit est en terre lisse, sans difficulté majeure (pas de saut ni passage triangulé) d'une distance théorique de 1100 m et d'une largeur moyenne de 15m.

Ce circuit est équipé de talus de sécurité d'une largeur de 20 m ainsi que de 6 postes de sécurité avec des commissaires et des extincteurs.

La nuit, un éclairage est opérationnel sur la totalité du circuit.

### 1.8.3. Arrêt de course

Les organisateurs se réservent le droit d'arrêter à tout moment la course pour des raisons de mauvais temps, d'accidents graves ou pour toute autre raison qui ne permettent pas de garantir une sécurité optimale. Et ceci sans aucune réclamation possible de votre part.

### 1.8.4. Panne des voitures

En cas de panne sur le circuit, un véhicule de dépannage intervient et ramène la voiture au stand.

Il est interdit de pousser le véhicule sur le circuit.

### **1.8.5. L'accès au stand**

**L'entrée au stand et le retour sur la piste doit se faire à vitesse réduite sous peine de pénalité.**  
Les pilotes sont priés de rouler au pas, casqués et harnachés, hors du circuit et dans le parc coureur.

### **1.8.6. Drapeaux de signalisation**

Les drapeaux devront être respectés par tous les pilotes.

La liste des drapeaux de signalisation est en annexe « Drapeaux de signalisation ».

Les commissaires et direction de course devront être respectés par tous les pilotes.

### **1.8.7 Moteur**

Cylindrée maximum autorisé pour les véhicules à moteur atmosphérique :

1400 cm<sup>3</sup> et 4 cylindres maximum.

Le moteur ne doit pas être visible de l'extérieur. La plaque ou la gravure du type et numéro du moteur doivent être présents et parfaitement visibles.

Les catégories autorisées sont T1, T2 et P1.

Le moteur doit être de la marque RENAULT de type C : version du marché français.

**Moteur et/ou boîte ALPINE et/ou GT Turbo sont interdits** (culasse, cylindre, piston et bas de moteur, maximum 1397 cm<sup>3</sup>).

La cylindrée pourra être contrôlée.

Carburateur libre.

Allumage libre.

Plaque moteur non trafiquée et lisible.

Tout système de suralimentation d'air est interdit. (turbo interdit).

Tout moteur non conforme au règlement entraînera la disqualification de l'équipage.

### **1.8.8 Pneus**

Seul les pneus route sont autorisés.

**Interdiction** : pneus retallés, pneus jumelés, pneus crantés, cramponnés, tout terrain, neige ou cloutés.

### **1.8.9 Carrosserie**

Les pick up sont interdits.

Seules les fourgonnettes (type F4 ou F6), la partie arrière de la caisse peut être coupée à la hauteur des ailes. Les ailes du véhicule doivent avoir leur silhouette d'origine.

## **2. Organisation**

### **2.1. Le responsable de stand**

Un responsable de stand doit être désigné pour chaque équipage.

Il sera l'interlocuteur avec les organisateurs de la course.

### **2.2. Le commissaire**

Le commissaire sera à la disposition des organisateurs de course pendant toute la durée de

l'épreuve. Le commissaire ne peut donc pas être pilote.

**Tout manquement au respect du planning génère une pénalité voir l'arrêt de course du véhicule.**

Il recevra un planning en même temps que le contrôle technique du véhicule.

l'U.F.O.L.E.P impose que les commissaires de course suivent une formation (stage) obligatoire prévue sur 2 jours (samedi – dimanche).

Cette formation payante est à vos frais.

Ce stage vous permet de participer aux 24 heures 4L, et est valable pour être commissaire sur les autres manifestations U.F.O.L.E.P.

Toute personne ayant déjà effectué son stage de formation, n'a pas à refaire ce stage. Mais elle doit se munir de son passeport officiel le jour de la course pour vérification et validation.

### **2.3. La publicité**

Toute publicité de vos sponsors est autorisée exclusivement sur vos véhicules de course.

Toutes banderoles ou panneaux devront faire l'objet d'une demande écrite à notre association.

### **2.4. Divers**

Toute vente de quelque nature que ce soit (objet, boisson, nourriture, service...) est totalement interdite.

## **3. Avertissements / pénalités**

Des contrôles du taux d'alcoolémie peuvent être effectués par alcootest. Un contrôle positif entraîne l'exclusion de l'épreuve du membre de l'équipage concerné.

Conduite antisportive : des tours de pénalités seront attribués par la direction de course.

La lumière sur les véhicules est obligatoire lorsque les projecteurs de la piste sont allumés.

Au bout de 2 passages sans lumière sur le véhicule, les tours ne seront plus comptabilisés.

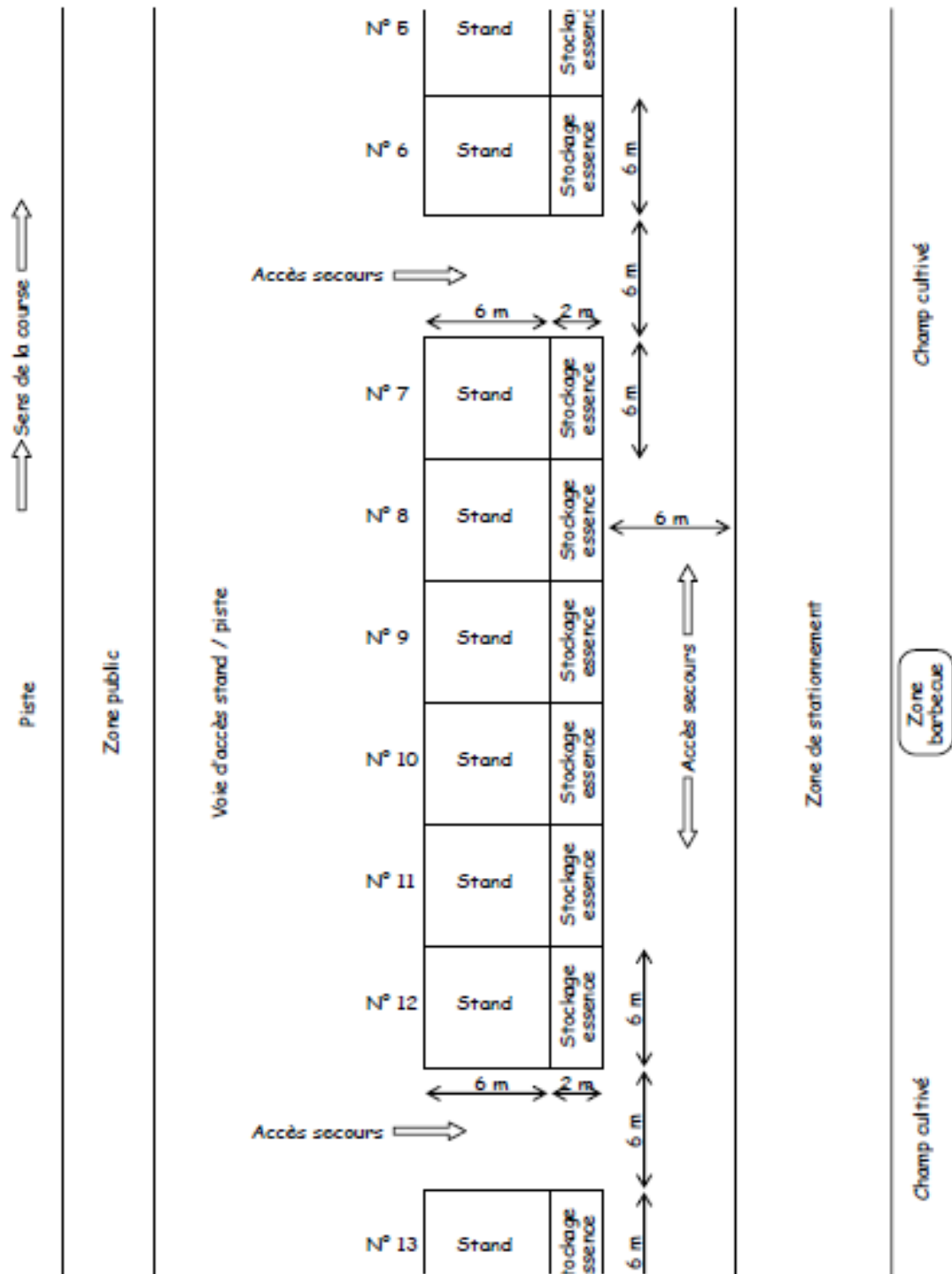
## **4. Points particuliers**

Durant toute la durée de l'épreuve, les commissaires techniques se réservent le droit de vérifier à n'importe quel moment la conformité des véhicules avec ce règlement.

Si pour des raisons de sécurité, un véhicule venait à présenter des risques pour son pilote, les autres pilotes ou le public, le responsable de la commission technique, le directeur de course et la Présidente de l'association, se réservent le droit d'exclure le ou les véhicules incriminés.

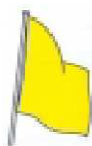
Tout ce qui n'est pas écrit dans le présent règlement technique n'est pas autorisé.

## 5. Annexe « Implantation des stands »

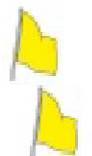


## 6. Annexe « Drapeaux de signalisation »

### COMMISSAIRES



**Drapeau jaune agité :**  
Réduisez votre vitesse, ne doublez pas et soyez prêt à changer de direction. Il y a un danger sur le bord ou sur une partie de la piste.



**Deux drapeaux jaunes agités :**  
Réduisez votre vitesse, ne doublez pas et soyez prêt à changer de direction ou à vous arrêter. Un danger obstrue totalement ou partiellement la piste. Les dépassements sont interdits entre le premier drapeau jaune et le drapeau vert déployé après l'incident.



**Drapeau vert :** retour de la piste à son état d'origine.  
Celui-ci devrait être utilisé pour indiquer que la piste est dégagée et devrait être agité au poste de commissaires immédiatement après l'incident ayant nécessité l'utilisation d'un ou plusieurs drapeaux jaunes.



**Drapeau rouge agité :**  
Présenté uniquement sur instruction du Directeur de Course lorsqu'il devient nécessaire d'arrêter une séance d'essais ou la course. Tous les pilotes doivent ralentir immédiatement et regagner la voie des stands, (ou l'endroit prévu par le règlement de l'Epreuve), et doivent être prêts à s'arrêter si besoin est. Les dépassements sont interdits.



**Drapeau blanc agité :**  
Il est utilisé pour indiquer au pilote qu'il y a un véhicule beaucoup plus lent sur la portion de piste contrôlée par ce poste de surveillance.



**Drapeau bleu clair immobile :**  
▪ **à tout moment :**  
Un drapeau immobile devrait être présenté à un pilote quittant les



**Drapeau bleu clair agité :**  
▪ **pendant les essais :**  
Cédez le passage à une voiture plus rapide qui s'apprête à vous doubler.  
▪ **pendant la course :**  
Ce drapeau devrait normalement être présenté à une voiture sur le point d'être dépassée par une voiture qui par cette manœuvre comptera au moins un tour d'avance sur ce véhicule et, lorsqu'il est présenté, le pilote concerné doit permettre à la voiture qui suit de le dépasser à la première occasion.



**Drapeau jaune à bandes rouges verticales :**  
Surface glissante quelle qu'en soit la cause. Changement d'adhérence sur la piste dans la zone en aval du drapeau.



**Drapeau noir à disque orange :**  
Ce drapeau devrait être utilisé pour informer le pilote concerné que sa voiture a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes, et qu'il doit s'arrêter à son stand au prochain passage.

### DIRECTION DE COURSE



**Drapeau national**  
Départ de l'épreuve



**Drapeau à damier noir et blanc :**  
Signal d'arrêt en fin de course ou d'épreuve de classement.



**Drapeau rouge agité :**  
Présenté uniquement par le Directeur de Course lorsqu'il devient nécessaire d'arrêter une séance d'essais ou la course. Tous les pilotes doivent ralentir immédiatement et regagner la voie des stands, (ou l'endroit prévu par le règlement de l'Epreuve), et doivent être prêts à s'arrêter si besoin est. Les dépassements sont interdits.



**Drapeau à triangles noirs et blancs :**  
Dernier avertissement avant la mise hors course pour conduite non sportive.



**Drapeau noir accompagné d'un numéro blanc :**  
Signal d'arrêt pour la voiture portant ce numéro.



**Drapeau noir à disque orange :**  
Ce drapeau devrait être utilisé pour informer le pilote concerné que sa voiture a des ennuis mécaniques susceptibles de constituer un danger pour lui-même ou pour les autres pilotes, et qu'il doit s'arrêter à son stand au prochain passage.